

## TARIFS COMMUNAUX 2023

### ➤ SALLE ANIMATION :

ORGANISATEURS	TARIF 1/2 JOUR	TARIF 1 JOUR	TARIF WEEK END ou 2 JOURS CONSECUTIFS
Habitants de PINAY Assoc. De PINAY et ST JODARD		100 €	250 €
Extérieurs à la commune de PINAY		200 €	450 €
Associations Loi 1901	100 €	150 €	
Réunions institutionnelles	Forfait 100 €		
T.P.E. < 5 salariés	120 €	200 €	
T.P.E de 6 à 20 salariés	150 €	250 €	
T.P.E. > à 20 salariés	250 €	400 €	
Matériel vidéo/écran si prêt	Gratuit		Caution 500 €
Chauffage Assoc. Pinay et St- Jodard de novembre à mars si besoin			50 €
Caution salle	700 €		
Vaisselle cassée/perdue	1 € à 4 € selon l'objet (fixé dans la convention)		

Forfait nettoyage à la demande : 130 € et en cas de non-conformité au règlement : 150€

### ➤ ASSAINISSEMENT :

- Droit fixe 25 €
- Prix du m3 : 1.50 € (dans la limite de 200 m3 uniquement pour les professionnels)
- Droit de raccordement au réseau : 1 401 €
  - ▶ Facturation de 30 m3 par an pour 1 personne ayant une consommation réelle d'eau potable comprise entre 0 et 30 m3.
  - ▶ Facturation de 60 m3 par an pour 2 personnes ayant une consommation réelle d'eau potable comprise entre 0 et 60 m3.
  - ▶ Facturation de 80 m3 par an pour 3 personnes et plus ayant une consommation réelle d'eau potable comprise entre 0 et 80 m3.

### ➤ CONCESSION CIMETIERE

- Concessions trentenaires : 300 €/m<sup>2</sup>
- Colombarium : Inchangé
  - 15 ans : 150€
  - 30 ans : 300€

Aucune attribution de concession et d'emplacement au colombarium ne peut être réalisée d'avance. La demande doit être formulée lors du décès.

### ➤ TAXE D'AMENAGEMENT

2,5 % sur l'ensemble du territoire communal.  
Exonération des abris de jardins soumis à déclaration préalable de travaux, soit inférieur à 20m<sup>2</sup>.